

# Comité des Plastiques en Agriculture

## - CPA -

### Historique



C'est en 1958, à la demande des industriels, que naît le Comité d'études des matières plastiques en agriculture, avec pour objectifs de se faire rencontrer la communauté scientifique avec les industriels. Sont également membres de ce comité les représentants aux organismes professionnels des matières premières plastiques et ceux des sociétés productrices de films et autres productions plastiques susceptibles d'être utilisés par l'agriculture.

Son rôle est d'organiser des réunions d'information, des programmes d'expérimentation et de formation. Il édite par ailleurs un bulletin d'information trimestriel en 1969 qui deviendra la revue *Plasticulture*.

En 1968, Le Comité des plastiques en agriculture (CPA) prend sa forme associative avec pour objet de promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications de cette année-là, le CPA accueille également les distributeurs spécialisés et représente donc l'ensemble de la filière depuis la fabrication des matières premières plastiques jusqu'à la mise en place des productions chez les exploitants agricoles.



Dans les années 90, les considérations environnementales devenant plus pressante, le CPA engage une réflexion avec l'Adème, sur l'impact environnemental des plastiques agricoles, notamment sous les aspects de la gestion des plastiques agricoles usagés (PAU). Plusieurs rapports seront publiés (1995, 2014, 2008). La réorganisation du marché des années 2000 a repoussée la mise en place d'une filière nationale de gestion des PAU. Celle-ci voit le jour en 2009 pour les films agricoles usagés (FAU). Depuis lors, outre la promotion techniques des plastiques agricoles, le CPA assure donc la gestion financière de de la filière par sa commission Agriculture, Plastique et Environnement (APE) dont les aspects opérationnels sont confiés à Adivalor. Fondée sur une démarche volontaire et sur le principe de la REP (directive cadre déchet 2008/98/CE), la filière s'inscrit dans le cadre d'une responsabilité partagée entre les utilisateurs, les distributeurs et les industriels metteurs en marché. Fonctionnant à la satisfaction des agriculteurs, la filière aura collecté et recyclé fin 2016 plus de 150 000 tonnes de films depuis sa création et aura atteint un taux de collecte de 75%. Rapidement la ficelle et les filets balles rondes (2013) seront organisé en filière, suivi par les filets paragrêles (2014).



La plasticulture française, pionnière dans son domaine, bénéficie d'un fort rayonnement international et le CPA est en charge de la gestion de l'association européenne des plastiques en agriculture (APE Europe) et depuis 2016, du Comité International des Plastiques en Agriculture (CIPA) et de la revue *Plasticulture*.